

CONCLUSIONS

Le titre du rapport l'indique, la recherche - action - formation menée constitue une autre approche des indicateurs de pauvreté.

Vingt-trois personnes d'horizons différents - les unes ayant une expérience de la pauvreté, d'autres de la recherche scientifique, d'autres encore du travail dans une administration - ont dialogué et construit une réflexion commune. Tous les acteurs concernés par la pauvreté n'étaient pas représentés; cette question est abordée dans le chapitre intitulé 'évaluation'. Mais le véritable enjeu n'était pas de former un groupe de travail représentatif de tous les acteurs. L'enjeu était de constituer un groupe où la diversité des expériences et des savoirs serait respectée et où chacun accepterait de partir de la réalité telle qu'apportée par ceux qui la vivent. Il n'y a jamais eu d'un côté des participants qui apportaient un vécu et de l'autre côté des spécialistes qui interprétaient ou analysaient. Chacun a pris part aux différentes étapes du projet. Un tel processus rassemblant des personnes avec des histoires et des attentes différentes exige du temps et un investissement important de la part de chacun.

Certaines préoccupations exprimées au cours du dialogue sont déjà reflétées dans les indicateurs existants; d'autres ne le sont pas ou peu. La mise en évidence de ces manquements et de pistes pour construire des indicateurs en relation avec ces sujets constituent un apport concret au travail qui se fait aussi ailleurs, notamment dans le cadre des Plans d'action nationaux pour l'inclusion sociale. Cet apport est présenté de manière succincte ci-dessous: quatre points concernent la construction des indicateurs, le dernier leur utilisation.

1. A propos des aspects financiers et des indicateurs monétaires

Les participants ont mis en relief les limites des indicateurs monétaires fixant un seuil de pauvreté, utilisés pour quantifier la population considérée comme pauvre (définie comme ayant des revenus inférieurs à ce seuil). Ils ont montré qu'il est nécessaire et possible de rendre compte de ce que signifie vivre avec des revenus très limités, en indiquant, dans un budget, l'importance de certains postes de dépenses (comme le logement, les frais scolaires, les soins de santé...) ainsi que le poids des dettes. Ils ont laissé voir aussi que des personnes qui vivent dans la pauvreté sont continuellement obligées de faire des choix entre des droits et besoins fondamentaux.

2. A propos du travail et des indicateurs d'emploi

A partir d'une réflexion sur le lien entre emploi et pauvreté, les participants ont établi une liste de critères qui définissent un emploi «stable». Ils ont ensuite tracé des pistes utiles pour construire des indicateurs qui tiennent compte du type d'emploi. Ils se sont intéressés au contexte du monde du travail et ont relevé que les «mesures d'activation» ne peuvent être toutes mises sur le même pied. Les participants ont formulé des propositions pour évaluer ces mesures, tant du point de vue du travailleur que par rapport à leur impact sur le marché de l'emploi.

3. A propos des droits et des indicateurs de mise en œuvre des droits

Appréhender la pauvreté dans son lien avec les droits fondamentaux reste essentiel. Actuellement, quand cette relation est traduite en termes

d'indicateurs, elle l'est en termes descriptifs, par exemple, en établissant l'espérance de vie à la naissance pour parler du droit à la protection de la santé ou en estimant le nombre d'habitations insalubres pour parler du droit au logement. Les participants ont, quant à eux, mis en exergue les parcours à réaliser par les personnes pauvres pour mettre en œuvre leurs droits et les difficultés qu'elles rencontrent pour les faire effectivement respecter.

4. A propos des politiques de lutte contre la pauvreté et des indicateurs pour les évaluer

Tout au long de leurs travaux, les participants ont évoqué des mesures prises par les pouvoirs publics pour lutter contre la pauvreté et la précarité. Les participants ont notamment parlé de l'enseignement spécial, des formations professionnelles, des aides à l'emploi. La question de l'évaluation de ces politiques est cruciale. Les participants, qui ont formulé des propositions concrètes d'évaluation, attirent l'attention sur les indicateurs - existants ou à construire - permettant de mesurer les effets des initiatives des autorités publiques.

5. A propos de la vigilance à exercer lors de l'utilisation des indicateurs

Construire des indicateurs pertinents qui traduisent la réalité vécue de la pauvreté n'est pas facile; les participants en ont fait l'expérience. L'étape suivante, celle de l'utilisation de ces indicateurs, est tout aussi délicate. C'est pourquoi les participants proposent qu'un groupe de vigilance, composé de spécialistes en la matière mais aussi de délégués d'associations dans lesquelles les personnes pauvres se reconnaissent, accompagne les travaux durant cette phase ainsi que lors de l'interprétation des informations recueillies.

Les participants ont pris le risque d'aborder la question des sentiments humains dans le cadre d'un dialogue sur les indicateurs de pauvreté. Le chapitre qui rend compte de cette démarche met en lumière la complexité de la réalité de la pauvreté et ses effets destructeurs sur la personne qui la vit.

La publication du rapport marque le terme de la recherche - action - formation mais aussi une étape, espèrent les participants, de la mobilisation des acteurs concernés par la construction des indicateurs et par leur utilisation.